



Volume 6 no 45 | 24 août 2022

Sécurité des données des Québécois

Le SPGQ juge inquiétante la volonté de Revenu Québec de migrer son système de recouvrement vers l'infonuagique

Québec, 22 août 2022 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) s'inquiète pour la sécurité des données de la population québécoise alors que Revenu Québec (RQ) envisage de confier à une firme privée la migration de son système de recouvrement des créances fiscales vers l'infonuagique. Le développement et le maintien du système seraient ensuite cédés à une entreprise privée pour une période de huit à dix ans.

[LIRE LE COMMUNIQUÉ COMPLET](#)

Dans les médias

[Revenu Québec: un syndicat s'inquiète pour la sécurité des données des Québécois](#)
Journal de Québec, 23 août 2022

[Revenu Québec: un syndicat s'inquiète pour la sécurité des données des Québécois](#)
TVA, 23 août 2022

[Revenu Québec: un syndicat s'inquiète pour la sécurité des données des Québécois](#)
Journal de Montréal, 23 août 2022

Santé et services sociaux

De nouvelles plaintes contre un gouvernement récidiviste

Montréal, 22 août 2022 – Les organisations syndicales représentant le personnel du réseau de la santé et des services sociaux se voient dans l'obligation de déposer de nouvelles plaintes pour dénoncer encore une fois le gouvernement qui a fait entrave aux organisations syndicales. Depuis plusieurs mois, le gouvernement s'entête à agir seul, il contourne les syndicats et refuse de négocier avec ces derniers pour améliorer la situation dans le réseau.

Cette nouvelle série de plaintes déposées en vertu de l'article 12 du Code du travail vise à dénoncer les mesures estivales implantées unilatéralement par le gouvernement dans les dernières semaines. Ces mesures concernent notamment la rémunération des heures supplémentaires à taux double, octroyée seulement à certaines conditions. En mai dernier, les organisations syndicales avaient tendu la main au ministre pour convenir de mesures à mettre en place pour traverser la période estivale, alors que le personnel est surchargé et que le manque d'effectifs frappe le réseau de manière importante et de façon récurrente. Le gouvernement avait alors refusé de discuter avec les organisations syndicales, pour finalement imposer des mesures selon certaines conditions le 21 juillet.

[LIRE LE COMMUNIQUÉ COMPLET](#)

Dans les médias

[Nouvelle offensive des syndicats de la santé devant le Tribunal du travail](#)

Radio-Canada, 22 août 2022

[New offensive by health unions before the Labor Court](#)

Saxon, 22 août 2022

[Temps supplémentaire à taux double | Les syndicats déposent une plainte contre le gouvernement du Québec](#)

La Presse, 23 août 2022

Beneva

Concours Espace client

D'ici le 31 octobre 2022, le moment est parfait pour vous inscrire à l'Espace client chez votre assureur Beneva. Vous pourriez gagner 1 des 2 prix de 2000 \$ grâce à ce nouveau concours!

Profitez des services en ligne simples, rapides et sécuritaires pour :

- recevoir le remboursement d'une réclamation en moins de 48 h pour la plupart de vos soins de santé;
- consulter le détail de vos protections d'assurance collective;
- afficher votre carte de service, et plus encore.

[Pour vous inscrire.](#)

Les formations offertes par le SPGQ sont de retour!

RAPPEL – Les formations du SPGQ sont de retour. Elles sont destinées aux membres de la délégation, aux membres et délégué(e)s des CMRP et CMOT de la fonction publique et aux membres des comités SST. Les formations seront offertes dans les bureaux du SPGQ (Québec et Montréal) ou en visioconférence, selon l'évolution de la situation sanitaire.



Bien que le nombre de participants soit limité, le SPGQ vous invite à vous inscrire sur la liste d'attente au cas où des places se libéreraient. Votre syndicat vous remercie pour votre dévouement et vous pouvez compter sur le soutien de l'organisation.

Pour consulter le calendrier des formations, la description des formations offertes ou pour vous inscrire, [consultez le site du SPGQ](#).

Fonction publique

Affichage de l'application de la *Loi sur l'équité salariale*

RAPPEL – Le 29 juin 2022, l'employeur a publié l'affichage requis par la *Loi sur l'équité salariale* prévu aux articles 76.3 et 76.4. [>> Consultez la version officielle en ligne.](#)

Le document peut aussi être consulté à la direction des ressources humaines de chacun des ministères et organismes. Des informations additionnelles sur l'équité salariale sont également publiées sur le [site du Secrétariat du Conseil du trésor](#).

Renseignements et observations

Toute personne salariée visée par la présente qui désire obtenir des renseignements additionnels ou qui veut présenter des observations au comité d'évaluation du maintien de l'équité salariale 2020 (comité) pour le Programme d'équité salariale du personnel professionnel de l'entreprise de la fonction publique peut, dans les 60 jours qui suivent la date de prise d'effet de l'affichage, soit jusqu'au 29 août 2022, communiquer par courriel à l'adresse maintien.spgq-2020@oricom.ca. Ce comité est composé de représentants du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec et du Secrétariat du Conseil du trésor.

Les demandes de renseignements et les observations seront transmises à tous les membres du comité. Celui-ci procédera, dans les 30 jours suivant le 29 août 2022, à un nouvel affichage en précisant notamment les modifications apportées, ou encore en mentionnant qu'aucune n'est nécessaire.

Le comité contribuera, selon différents mécanismes de communication, à la diffusion de l'information contenue dans cet affichage.

Prix de reconnaissance en engagement féministe
C'est le moment de présenter votre candidature

RAPPEL – Vous êtes engagées en faveur de la cause des femmes? Vous pourriez remporter une bourse de 2500 \$!

Le prix de reconnaissance en engagement féministe, présenté par notre partenaire Poudrier Bradet Avocats, vise à reconnaître une femme professionnelle membre du SPGQ (ou à une équipe de professionnelles) qui, dans l'exercice de ses fonctions ou encore en tant que bénévole dans une démarche d'engagement citoyen, a contribué significativement à la cause des femmes et à la promotion des valeurs féministes.



Pour participer, vous devez remplir le [formulaire de candidature](#) et le faire parvenir au plus tard le 22 octobre à viesyndicale@spgq.qc.ca.

Le prix de reconnaissance en engagement féministe sera de nouveau attribué lors des [États généraux des femmes](#), le 28 octobre 2022.

Tous les détails de l'événement seront diffusés sur le [site Internet du SPGQ](#). Restez à l'affût!

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Cindy Provencher, technicienne aux communications et à la recherche

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca